



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 303

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160528

Direction en charge : Achats et Logistique

Objet : Cession de matériels et véhicules réformés et en l'état - Vente via le site de vente en ligne aux enchères WEBENCHERES - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 303

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160528

Direction en charge : Achats et Logistique

Objet : Cession de matériels et véhicules réformés et en l'état - Vente via le site de vente en ligne aux enchères WEBENCHERES - Approbation

□ **Rappel et Références :**

La ville de Saint-Etienne est actuellement liée par un marché n°2013-250 avec le prestataire BEWIDE. Elle dispose ainsi d'un accès dédié permettant la mise en vente de ses matériels, mobiliers et immobiliers par le biais d'un site internet.

C'est dans ce cadre là que la Ville de SAINT-ETIENNE souhaite organiser une vente.

□ **Motivation et Opportunité :**

Différents biens ont été identifiés. Plusieurs ventes électroniques ont déjà été réalisées avec ce prestataire et cette vente devrait permettre d'optimiser le prix de vente du matériel vendu.

Cette vente offre à la Ville de Saint-Etienne la possibilité de gérer plus efficacement son patrimoine en mettant en vente via une plateforme en ligne (web enchères) des biens obsolètes mais encore en état d'usage.

La vente fera l'objet en amont d'une information au public par le biais de supports de communication propres à la Ville (site internet, voie de presse, ...) mais aussi externes et choisis au regard de leur pertinence.

□ **Contenu :**

33 lots sont concernés. La liste figure en pièce jointe.

Les conditions générales de vente respecteront la réglementation sur le commerce électronique et les autres obligations légales et réglementaires en vigueur.

L'inscription sur le site est gratuite pour les internautes. La vente ne deviendra parfaite que lorsque l'offre d'achat correspondant à l'enchère la plus élevée sera acceptée par la personne publique qui aura la responsabilité de l'encaissement.

La remise du matériel et véhicules (préalablement soumis au contrôle technique) emportera le transfert de propriété. Les acquéreurs ne pourront donc se prévaloir de tout événement pouvant survenir postérieurement pour engager la responsabilité de la Ville de Saint-Etienne.

A titre prévisionnel, la vente devrait se dérouler du 5 au 19 septembre 2016 inclus.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : commission versée
représentant 10% des
ventes réalisées

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	commission versée représentant 10% des ventes réalisées					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la réformation des matériels et véhicules,
- approuver le principe d'une vente de biens réformés par le biais du site de courtage aux enchères dénommé " WEBENCHERES" ,
- approuver et autoriser la vente de matériels et véhicules (dont la liste figure en pièce jointe) à l'acheteur proposant le prix correspondant à l'enchère la plus élevée,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer tous les actes relatifs aux biens mis en vente.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	Exercice 2016 Dépenses : Chap 011 Article 6228 Recettes : Chap 77 Articles 775 et 7788
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Michel BEAL